



Le collège de Combrée a fermé définitivement ses portes en 2005. Photo d'illustration | ARCHIVES OUEST-FRANCE

L'ex-surveillant du collège de Combrée reconnaît des « comportements inappropriés »

● Chloé Morel

Dans un communiqué de presse publié hier, le parquet d'Angers apporte de nouveaux éléments concernant des plaintes d'anciens élèves pour viols et agressions sexuelles à l'école de Combrée, au nord ouest du département. Les plaignants, « de sexe masculin ou féminin », précise le parquet, dénoncent des abus commis par un surveillant de l'établissement entre 1968 et 1996. « **Le mis en cause a été entendu dans le cadre d'une garde**

à vue fin mai 2026, relate le procureur de la République d'Angers. Il a globalement reconnu des comportements inappropriés sur des enfants de sexe féminin, en tentant d'en dénier le caractère sexuel. »

Il aurait, en revanche, « **nié tout agissement à l'égard des garçons.** »

« **Des témoins ou potentielles victimes restent à entendre.** »

La révélation de l'affaire remonte à février 2025. Sur Facebook, un ancien élève de l'établissement se li-

vre, dans un contexte particulier. À ce moment là, l'affaire Bétharram fait couler de l'encre. Une cellule d'écoute est alors mise en place par l'Amicale des anciens élèves et amis du collège de Combrée. Elle permet de recueillir une cinquantaine de témoignages.

« **L'enquête faisait à ce jour apparaître des rapprochements entre les différentes plaintes, notamment des modes opératoires identiques, ce qui donnait un fort crédit à leurs déclarations** », a indiqué le

procureur de la République d'Angers, hier.

Les faits, remontant à plus de trente ans, sont aujourd'hui prescrits pénalement. « **Leur prescription sur le plan civil reste à analyser** », ajoute néanmoins le parquet dans son communiqué. Les investigations se poursuivent : « **Des témoins ou potentielles victimes restent à entendre et du matériel informatique devra sans doute être analysé.** » L'école libre de Combrée a fermé ses portes en 2005.